



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département de la Somme approuve sa feuille de route en matière de Transition écologique jusqu'en 2030

Amiens, le mardi 15 avril 2025

Lors de la session des 31 mars et 1^{er} avril 2025, les élus de l'Assemblée départementale ont approuvé la feuille de route « Transition écologique ». Combinée à la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale », ce document-cadre traduit l'ambition du Département d'amplifier ses politiques en faveur de la Transition écologique à travers une stratégie globale adossée à un plan d'action, qui sera mis en œuvre sur la période 2025-2030.

Une stratégie 2025-2030 ambitieuse

Records de chaleur, multiplication des feux de forêts, sécheresses historiques, épisodes pluvieux de plus en plus abondants, etc., le changement climatique est un phénomène qui concerne l'ensemble de la population et dont les effets immédiats sont observables sur le territoire samarien.

Il convient de changer les pratiques et les modes de vie afin d'évoluer vers un environnement viable, viable et équitable. Il est également nécessaire de mettre en place les adaptations nécessaires face aux nouvelles conditions climatiques. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources sont, eux aussi, plus que jamais indispensables.

Le Conseil départemental a décidé de répondre à ces enjeux par des mesures d'atténuation, d'adaptation et de protection du territoire et de toutes ses richesses, pour réduire la vulnérabilité de ce dernier et ainsi préserver le patrimoine naturel exceptionnel et le cadre de vie des Samariens.

L'objectif affiché à travers la feuille de route est que la transition écologique devienne un levier de progrès accessible à tous et d'amélioration du bien-être des Samariens, dans le cadre d'une véritable coopération territoriale.

Un plan d'action bâti autour de 5 axes

La feuille de route a été élaborée en s'appuyant sur la dynamique menée par la conférence des parties (COP) des Hauts-de-France sur la territorialisation de la planification écologique, initiée en décembre 2023, ainsi que sur les orientations du Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) Hauts-de-France.

Elle est organisée autour de 5 grandes ambitions :

1. Vivre en harmonie avec la nature : « Vallée de Somme, Vallée idéale »
2. Préserver notre patrimoine naturel commun
3. Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux conséquences
4. Rendre la transition écologique accessible et profitable à tous
5. Tendre vers une administration plus vertueuse pour porter l'exemplarité

Les mesures concrètes sont définies sous la forme d'un plan d'action. Plus de 80 actions sont en cours et une soixantaine de nouvelles actions sont proposées pour amener la transition écologique au cœur du territoire, au plus près de l'ensemble des agents et au travers de chaque compétence portée par le Département.

Les actions initiées depuis une décennie ont déjà permis au Département de réduire de 42% ses émissions de gaz à effet de serre.

Evolutive et adaptable, la feuille de route en matière de Transition écologique sera enrichie ou modifiée au fur et à mesure du temps, en fonction des orientations politiques, des évolutions réglementaires et techniques et des résultats obtenus. Un comité de suivi présidé par Franck Beauvarlet, Vice-président en charge des espaces naturels et de la Transition écologique, va être prochainement mis en place. Composé de l'ensemble des sensibilités politiques, ce comité sera chargé d'assurer le pilotage de cette feuille de route.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme : **« Les élus départementaux ont approuvé, à l'unanimité, la feuille de route départementale en matière de Transition écologique. Ce support stratégique donne un cadre global et cohérent face aux enjeux à venir et ancre le développement durable au cœur de nos politiques publiques. Il conforte l'action déjà largement engagée au sein de notre collectivité ainsi qu'avec nos partenaires pour un développement harmonieux du territoire. Je sais pouvoir compter sur Franck Beauvarlet, Vice-président en charge des espaces naturels et de la Transition écologique, pour impulser la dynamique de suivi. Mais, au-delà des ambitions, ce sont des mesures concrètes et lisibles qui sont ou vont être mises en place. Ces actions sont plus que nécessaires, tant la Transition écologique doit imprégner nos politiques. »**

Note aux rédactions

Feuille de route en matière de Transition écologique 2025-2030 jointe à ce communiqué

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

